

# Diagnostic de territoire

**La Politique de la Ville à Bagneux : quelle efficacité ?**



Camille OLIVIERI  
Haoulata MIHIDJAY

# Sommaire

<b>Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>I. Bagneux, une « anomalie » départementale ?.....</b>	<b>4</b>
A. D'un bourg agricole à une banlieue ouvrière .....	4
B. Une commune isolée à différents niveaux .....	5
<b>II. L'action sociale au cœur de la ville .....</b>	<b>9</b>
A. L'attachement au Parti Communiste Français (PCF).....	9
B. Les actions sociales .....	10
C. La Politique de la Ville.....	12
<b>III. La Cité des musiciens, quelle évolution ces dernières années ? .....</b>	<b>14</b>
A. Aspect économique .....	14
B. Aspect social et sanitaire .....	17
<b>Conclusion.....</b>	<b>22</b>
<b>Sources .....</b>	<b>23</b>
<b>Annexes .....</b>	<b>24</b>

## Introduction

Avant de choisir un territoire, nous avons commencé par aborder les sujets et les problématiques qui pourraient nous intéresser toutes les deux. Nous voulions choisir un quartier au sein d'une ville communiste afin de questionner sa gestion des inégalités. Il nous est alors paru évident de choisir un quartier prioritaire de la ville. Il restait encore à trouver précisément notre territoire d'études. Le département des Hauts-de-Seine a attiré notre attention. En effet, c'est le département le plus riche de France après Paris et qui compte trois communes communistes. Notre choix s'est ensuite porté sur la ville de Bagneux.

Nous nous sommes alors demandées comment se déploie la politique de la ville dans une ville communiste, isolée politiquement.

Dans un premier temps, nous présenterons la commune de Bagneux, son histoire et sa place au sein du département des Hauts-de-Seine ainsi que dans l'EPCI Vallée Sud – Grand Paris. Dans un second temps, nous parlerons de Bagneux à travers son engagement politique communiste, ses actions et les politiques de la ville. Enfin, dans un troisième temps, nous nous pencherons sur la Cité des Musiciens, l'un des trois quartiers prioritaires de la ville de Bagneux en comparant et analysant différentes données socio-économiques.

Pour faire ce diagnostic de territoire, nous avons eu la chance de pouvoir nous entretenir avec Olivier Barberousse, maire adjoint à la Citoyenneté, Vie de quartier et Participation de la ville de Bagneux et Guillaume Moreira Borges Furtado, habitant de la Cité des musiciens.

# I. Bagneux, une « anomalie » départementale ?

## A. D'un bourg agricole à une banlieue ouvrière

Occupé dès la préhistoire, et dynamique sous l'antiquité, le site de Bagneux est un lieu d'occupation humaine continue, au cours de l'époque médiévale, ainsi que le signale les multiples mentions du site dans des chroniques et des sources nombreuses. Au XIXe siècle, Bagneux est devenue un village agricole. Les maisons de carriers, de cultivateurs et de vigneron sont dans le bourg alors qu'en périphérie accueille les résidences des notables parisiens, tel qu'en atteste la maison de Richelieu, aujourd'hui patrimonialisée, que le ministre de Louis XIII utilisait comme lieu de villégiature et de rencontres secrètes. Le paysage, composé de cultures et de vignobles, est rural. On y trouve également des carrières de gypses et de pierres calcaires. En effet, l'exploitation de pierres est la principale activité de la commune.

D'un village rural, Bagneux va devenir une ville de banlieue. Banlieue ici au sens contemporain de la périphérie urbaine accueillant des populations modestes, charriant ensuite un ensemble d'idées reçues et d'images à connotation négative dans le contexte de la fin du XXe siècle.

Prise dans le processus d'urbanisation que connaît Paris à partir de la seconde moitié du XIXe siècle, le paysage, mais aussi la population, l'activité et l'image de ce qui est en train de devenir une ville vont être profondément modifiés, comme le reste de la région parisienne. En 1900, la ligne de tramway n°3 Châtenay-Champ de Mars passe par Bagneux. Cela signe le début de l'accélération de l'urbanisation de Bagneux. Entre 1900 et 1920, les lotissements se développent et accueillent une population ouvrière. En 1935, la première grande cité est construite : la Cité du Champ des Oiseaux. Décrite comme une « expérimentation sociale », On y trouve un centre social, une consultation maternité et une bibliothèque. Les appartements sont confortables et modernes et vont accueillir 2500 locataires. Une majorité de ces habitants est employée dans les usines de la région.

La construction de cette cité a été analysée comme un jalon dans le développement d'une vie associative et politique dynamique, qui ne s'est pas démentie depuis. Dans l'ensemble, la ville se construit comme une cité ouvrière dans son identité, qui se traduit par l'élection, le 12 mai 1935, du communiste Albert Petit à la mairie de Bagneux. Depuis, la municipalité est restée communiste, la maire actuelle, en poste depuis 2004 et réélue en 2020, Marie-Hélène Amiable étant l'une des dernières maires communistes de la région parisienne. En effet, Bagneux fait partie des villes de la Banlieue rouge, cette ceinture de municipalités communistes qui entourèrent la capitale au cœur du XXe siècle, marquant profondément par leur action les équilibres politiques locaux, régionaux et nationaux. L'action municipale actuelle reste porteuse de cette mémoire politique, malgré son isolement.

D'un point de vue strictement démographique, la population de Bagneux augmente continuellement au cours du XXe siècle, cette croissance s'accéléralant à partir des années 1930. Passée de 5414 habitants en 1926 à 12 492 en 1936, c'est surtout après la seconde guerre mondiale que la population explose, atteignant son niveau le plus haut en 1968, avec 42 006 habitants. Après une baisse continue jusqu'à 36 364 en

1990, la population est repartie à la hausse pour dépasser à nouveau légèrement les 40 000 habitants aujourd'hui.

Les dynamiques d'aménagement n'y sont pas étrangères, par exemple, le sud de la commune va connaître une forte urbanisation et 3 500 logements, sociaux pour la plupart, vont être construits. La construction de grands ensembles, comme la Cité du Champ des Oiseaux ou la Barre des Tertres, va se poursuivre et le secteur pavillonnaire va se développer. On observe également l'installation d'entreprises.



## B. Une commune isolée à différents niveaux

Singulière par son histoire politique, Bagnaux l'est surtout au regard des communes qui l'entourent. Si elle reste géographiquement proche de la ceinture rouge du sud de Paris, telles qu'Arcueil, Villejuif, Ivry ou Gentilly, celles-ci sont rattachées, lors de la départementalisation, le 1<sup>er</sup> janvier 1968 en application de la loi du 10 juillet 1964, au département du Val-de-Marne, alors que Bagnaux est une commune du département des Hauts-de-Seine. Ce département, composé de 36 communes, est créé. Plus petit département de la couronne parisienne, il est pourtant le deuxième département au regard de la densité de population avec environ 9 199,5 habitants par km<sup>2</sup>. Les Hauts-de-Seine, malgré quelques enclaves populaires, au nord notamment (Nanterre, Gennevilliers), et dans une moindre mesure au sud, dont Bagnaux fait partie avec Malakoff, reste un département riche, bourgeois et politiquement marqué au centre droit.

Le mouvement de réformes territoriales visant au regroupement communal, accéléré depuis la fin du XX<sup>e</sup> siècle, et aujourd'hui incarné par le Grand Paris, a logiquement intégré Bagnaux, aujourd'hui membre de fait également partie de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunal (EPCI) Vallée Sud – Grand Paris. Cet

établissement public territorial est le résultat de la fusion du 1<sup>er</sup> janvier 2016 de trois communautés de communes créées en 2005, Hauts de Bièvres, de Sud de Seine (dont faisait partie Bagneux, avec ses voisines altoséquanaises, Fontenay aux Roses, Clamart et Malakoff), et de la communauté de communes de Châtillon-Montrouge. Vallée Sud – Grand Paris regroupe désormais onze villes et plus de 400 000 habitants.

Dès lors, en plus d'être relativement isolée socio-économiquement au regard des découpages administratifs, Bagneux est aussi diluée politiquement dans un ensemble politique, avec lequel elle reste en décalage en témoigne les résultats électoraux.

Du point de vue socioéconomique donc, Bagneux fait figure d'exception dans les regroupements administratifs auxquels elle est rattachée. Une étude du taux de pauvreté par commune à l'échelle du département permet de mettre en évidence de manière très claire, les contrastes socio-économiques. Ce taux, pris au seuil de 60% du revenu médian, s'établit en France à 14,1%. A titre de comparaison, la moyenne à l'échelle de l'ensemble des Hauts-de-Seine, passé à 12,2%, signalant un département plus aisé, mais peut-être moins que ce que l'on aurait pu imaginer. En effet, ce chiffre dissimule une grande disparité intra départementale, dont Bagneux est l'un des exemples les plus significatifs.

Par communes, les taux se répartissent de 6 à 27% de la population vivant sous le seuil de pauvreté. Cette ampleur, allant de moins de la moitié de la moyenne nationale, à plus du double doit être encore affinée. Sur les trente-six communes, seules huit communes ont un taux de pauvreté supérieur à cette moyenne nationale (voir carte), et au sein de cet ensemble, quatre d'entre elles dépassent 20%, parmi lesquelles Bagneux où le taux s'établit à 21%. Ainsi, on perçoit combien Bagneux, par la composition socioéconomique de sa population, est singulière au sein du département. A l'échelle de l'EPCI, Bagneux est d'autant plus isolée, seule commune dont le taux de pauvreté dépasse la moyenne (à part Malakoff, qui à 13% reste très proche de la moyenne).



*Tableau des résultats au premier tour des élections présidentielles de 2017*

	Hauts-de-Seine	Bagneux
1 <sup>ère</sup> position	Emmanuel Macron (32%)	Jean-Luc Mélenchon (36%)
2 <sup>ème</sup> position	François Fillon (29%)	Emmanuel Macron (26%)
3 <sup>ème</sup> position	Jean-Luc Mélenchon (18%)	François Fillon (11%)
4 <sup>ème</sup> position	Marine Le Pen (7%)	Marine Le Pen (10%)

Source : Ministère de l'intérieur ([interieur.gouv.fr/fr/Elections/Les-resultats/Presidentielles/](http://interieur.gouv.fr/fr/Elections/Les-resultats/Presidentielles/))

Le meilleur résultat obtenu localement par le candidat de la gauche, Jean-Luc Mélenchon est cohérent avec l'ancrage local du Parti Communiste à l'échelle municipale depuis plus de quatre-vingt ans. On retrouve dans les résultats politiques les contrastes socio-économiques à l'échelle du département, les seules autres communes ayant voté communistes ou apparentés étant les anciennes communes rouges (qui le sont donc restées), Nanterre et Gennevilliers, ainsi que Malakoff voisine. Cette dernière est la seule au sein de l'EPCI Vallée -Sud à être marquée à gauche, avec Bagneux, et Châtillon qui a elle élu un maire socialiste.

Ainsi, on a vu comment la commune de Bagneux fait figure d'exception, tant sur le plan socioéconomique que dans ses traductions politiques au sein des Hauts-de-Seine. Cet isolement, tout en limitant la marge de manœuvre au sein d'instances supra communales qui prennent de plus en plus de poids dans les processus de décision, dessine aussi sûrement les contours d'une politique municipale décidée à marquer sa singularité de manière positive, et ce notamment en direction des populations des quartiers prioritaires.

## II. L'action sociale au cœur de la ville

### A. L'attachement au Parti Communiste Français (PCF)

La commune de Bagneux fait partie des communes anciennement communistes. Le Parti Communiste Français (PCF) est né de la scission du SFIO en 1920. Puis, le communisme s'est peu à peu installé dans les faubourgs industriels à majorité ouvrière et a connu un fort succès électoral dans les années 1930. Il avait pour objectif de promouvoir la classe ouvrière au niveau local.

C'est ainsi que s'est créé le communisme municipal. Il vise à une nette amélioration des conditions de vie des ouvriers et de leurs familles. Parmi les améliorations notables, on peut noter l'aménagement de la voirie, la rénovation du parc immobilier, la construction de logements sociaux, la mise en place de centres de santé mais aussi de colonies de vacances et du tourisme social.

De 1946 à 1975, 8 millions de logements sont construits dont 2,5 millions de logements sociaux. Parmi eux, les grands ensembles représentent 1 million de logements. Ce sont d'abord des logements considérés comme étant modernes car ils intègrent plusieurs éléments dont une salle de bain. Nous pouvons dire que le PCF a su prendre avantage de cette politique du logement pour se déployer. En effet, les cités HLM permettent au PCF de maintenir de très bons scores dans ces quartiers.

Néanmoins dès les années 1970 à 1980, nous observons une décadence des grands ensembles, ils se dégradent rapidement. De plus, à cela s'ajoute une carence en équipements collectifs et des crises économiques qui accentuent les inégalités de classe. À partir de cette période, les classes moyennes vont se diriger vers la propriété privée et les classes populaires ainsi que les personnes de nationalité étrangère vont s'agglomérer dans les grands ensembles.

Peu à peu, l'image des banlieues va se dégrader et les personnes y habitant font être stigmatisées. Cela va s'accompagner d'une hausse de l'abstention dans ces quartiers populaires et d'une montée en puissance des électeurs du Front National au niveau national.

Suite à la désindustrialisation de ces zones, nous observons une baisse considérable du niveau d'emploi et donc de la population ouvrière. Cela correspond au début de l'effondrement du PCF et au déclin des banlieues rouges.

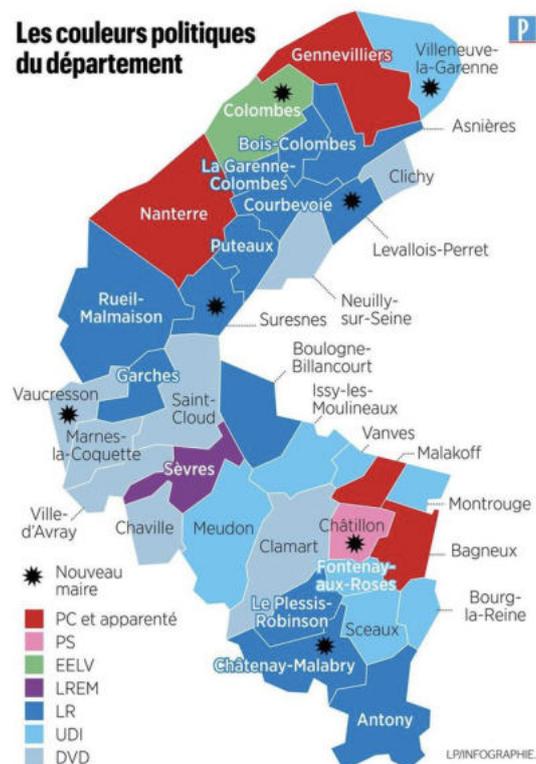
Des politiques publiques sont donc déployées dès les années 1980 afin de faire face à ces nouveaux problèmes. Nous assistons ainsi à la création de la Politique de la Ville en 1981.

Trois facteurs sont à l'origine de l'effondrement du Parti communiste :

- L'écroulement du « socialisme réel » et du mouvement communiste international
- La désindustrialisation et la massification de population étrangère en banlieue
- L'inaptitude des élus à transposer leur politique au niveau des Régions

En effet, les élus mènent une politique hostile suite au déclin des banlieues et contestent la désindustrialisation, la mixité sociale, la construction de logement pour l'accèsion à la propriété ainsi que la mise en place de la politique de la ville.

De nos jours, beaucoup de banlieues rouges sont associées à des ghettos où l'insécurité et la pauvreté règnent. Aux élections municipales de 2020, le PCF alors au pouvoir, a formé une alliance avec différents partis de gauche (PS, EELV, Génération.S, FI). Cela a permis à la maire Marie-Hélène Amiable de pouvoir être réélue pour un mandat supplémentaire. Bien que le PCF soit au pouvoir, nous observons que les mairies communistes éprouvent des difficultés à rassembler les citoyens et qu'elles doivent former des alliances pour continuer à être présentes.



## B. Les actions sociales

La commune de Bagneux pilote son action sociale à travers le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale). Le CCAS est un établissement public qui a pour rôle de coordonner l'action sociale au niveau de la commune. Il possède un conseil d'administration présidé par le Maire de la commune. L'activité du CCAS de Bagneux s'oriente autour des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des personnes en situation de précarité. Il permet aux habitants de pouvoir bénéficier des mêmes services que les autres malgré leurs situations.

### *Les personnes en situation de précarité*

Le CCAS permet d'accompagner socialement les personnes dans leurs démarches d'ouvertures de droit en faisant un travail d'accueil, d'information et d'orientation des dispositifs sociaux actuels (FSL, impayés, expulsions, domiciliation administrative). En plus des aides sociales légales, le CCAS étudie les demandes d'aides extra-légales des habitants.

En plus de l'accompagnement social, le CCAS met en place une distribution de colis alimentaires pour les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires du RSA. Il organise aussi des sorties solidaires en centre de loisirs en collaboration avec les habitants de la ville. Par ailleurs, durant la période des fêtes des jouets sont distribués aux enfants en fonction du quotient familial ainsi que des colis Noël pour les personnes handicapées.

### *Le handicap*

La municipalité a adhéré à la charte Ville Handicap depuis 2003 et s'est engagée à fournir de meilleures conditions de vie aux personnes handicapées. Cette charte a pour objectif entre autres, de favoriser une meilleure cohésion sociale au sein de la ville, de sensibiliser les habitants au handicap, de promouvoir l'accessibilité et d'aménager le territoire selon les besoins des personnes handicapées.

Afin de permettre aux personnes handicapées de s'insérer socialement, la ville dispose de nombreuses structures. Parmi ces structures, nous pouvons citer les ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) et les Établissements Adaptés qui permettent l'insertion socio-professionnelle des personnes handicapées dans des conditions adaptées. Les Foyers d'Accueil Médicalisés s'orientent vers les personnes en perte d'autonomie qui ont besoin d'aide dans l'accomplissement des tâches du quotidien. La commune propose aussi des services spécifiques aux personnes handicapées tels que le Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) qui vise à l'autonomisation des personnes en favorisant leur maintien à domicile et les Services d'éducation spéciale et de soins à domicile (SESSAD) qui s'adressent aux enfants handicapés scolarisés.

### *Les personnes âgées*

En ce qui concerne les personnes âgées, le CCAS a réservé un espace dédié à leurs besoins. Parmi les services de la ville figure le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) qui est un centre d'accueil et d'information pour les personnes âgées, il a pour mission de favoriser le maintien à domicile et d'orienter les personnes en cas de prise en charge dans une structure spécialisée. Chaque personne accueillie se voit proposer un plan d'aide personnalisé.

Le CCAS met aussi en place des loisirs et des activités pour les personnes âgées afin de lutter contre leur isolement et favoriser la création de lien social.

Il propose aussi des services adaptés aux besoins des personnes âgées. Parmi eux, l'accompagnateur de vie qui est un service payant permettant aux personnes de bénéficier d'une tierce personne pour les accompagner dans certaines tâches, la livraison de repas pour les personnes en perte d'autonomie et la télé-assistance. De même que l'espace seniors met aussi à disposition un service de soins infirmiers à domicile (SSIAD), il a pour objectif de préserver le maintien à domicile des personnes en assurant des soins infirmiers et d'hygiène.

### **C. La Politique de la Ville**

Selon l'article 1 de la loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion sociale, la politique de la ville se définit comme : « La politique de la ville est une politique de cohésion urbaine et de solidarité, nationale et locale, envers les quartiers défavorisés et leurs habitants ». Elle possède 10 objectifs dont la lutte contre les inégalités, l'accès aux droits et le développement économique des quartiers prioritaires. Les quartiers prioritaires sont des espaces urbains d'au moins 1000 habitants compris dans un territoire d'au moins 10 000 habitants. Ce sont des territoires d'intervention jugés prioritaires par la loi en raison de leurs difficultés sociales et économiques. Le critère principal retenu est le seuil de pauvreté qui est égal à 60% du revenu médian.

La ville de Bagneux regroupe trois quartiers prioritaires, le Quartier de la Pierre Plate (la Cité des musiciens) qui compte 1 557 habitants, le Quartier Abbé Grégoire - Mirabeau qui compte 1 789 habitants et le Quartiers Tertres - Cuverons qui compte 1 886 habitants, soit un total de 5 232 habitants (INSEE 2016).

Cette politique de la ville repose sur les Contrats de Ville qui permettent à la commune de conclure des partenariats avec les pouvoirs publics à différentes échelles (État, collectivités territoriales, EPCI...). Actuellement, la ville a conclu des partenariats avec l'État à travers la Préfecture des Hauts de Seine, le Conseil Départemental ou encore l'EPT (Établissement Public Territorial) Vallée Sud Grand Paris.

En complément des contrats de ville, le programme de renouvellement urbain dont l'objectif est l'amélioration des habitats et du cadre de vie des habitants, vise en particulier les quartiers prioritaires (grands ensembles).

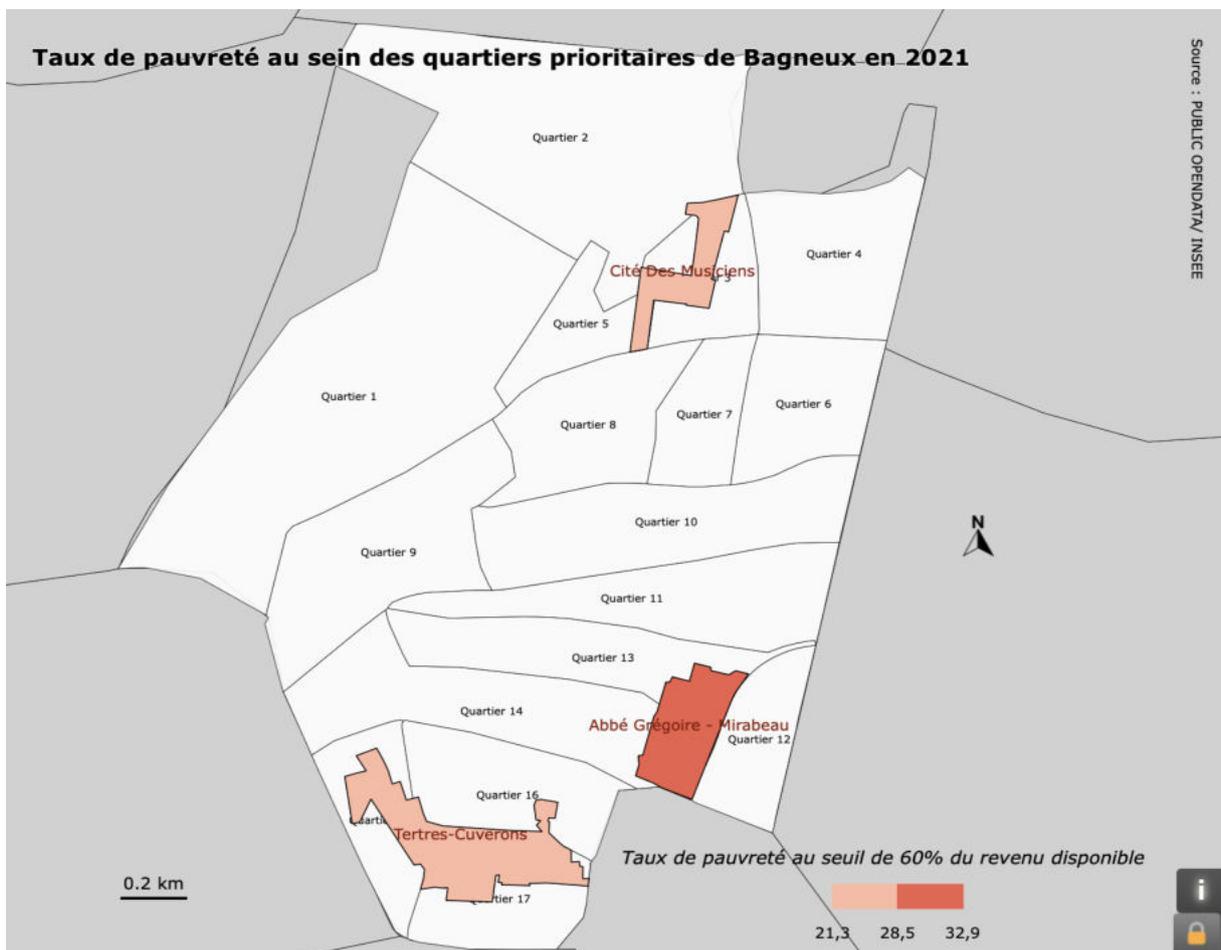
La particularité de cette politique est de permettre aux habitants de s'immiscer dans le développement local de leur quartier à travers les Conseils Citoyens.

Ces conseils sont composés à 50% d'habitants et à 50% de représentants associatifs et économiques locaux. Chaque quartier prioritaire peut bénéficier d'un conseil citoyen qui a pour rôle d'impliquer les citoyens dans la constitution et le pilotage des contrats de ville. Cette pratique est portée par le processus d'empowerment c'est-à-dire la formation d'un pouvoir d'agir ascendant, émanant du niveau local et qui permet aux habitants d'être acteur de leur changement. Il existe deux conseils citoyens à Bagneux situés aux quartiers de la Cité des musiciens et des Tertres - Cuverons.

La politique de la ville se met en place à travers des actions associatives et de la Ville de Bagneux. Elles doivent répondre à certains objectifs définis par l'État et le Conseil départemental afin d'être financées.

Le Conseil Départemental estime que les actions poursuivies doivent avoir pour objectifs l'insertion des populations en difficulté, la réussite scolaire et la lutte contre le décrochage. Au total, 37 actions ont pu être menées en 2020 par le financement du Département. (Annexe 1)

L'État souhaite plutôt des actions ayant pour objectifs la cohésion sociale, le renouvellement urbain et le développement économique des quartiers. En 2020, 38 actions ont pu être menées grâce au financement de l'État. (Cf. sources)



### III. La Cité des musiciens, quelle évolution ces dernières années ?

Au nord de la ville, la cité des musiciens, intégrée au grand ensemble de la Pierre Plate, incarne pleinement la politique d'aménagement urbain et de construction de logements bon marché des années 1960, durant laquelle elle voit le jour. Elle regroupe une part non négligeable des 65% de logements sociaux qui composent le parc immobilier de la ville en 2020. Resté célèbre dans l'actualité de la fin du XXe siècle, comme le lieu de l'assassinat et de l'agonie d'Ilan Halimi, ce jeune homme juif victime du « gang des barbares », le quartier souffre d'une mauvaise réputation, qui vient s'ajouter aux idées reçues auxquelles renvoient généralement les grands ensembles de logements HLM, en termes de fréquentation, de pauvreté, de délinquance notamment. Derrière ces images, quelle réalité, pour ce quartier, qui fait l'objet depuis 2010 d'un grand programme de réhabilitation, mené par l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU), et financé par le département, mais également par la métropole du Grand Paris encore en construction. En effet, la toute nouvelle Zone d'Activités Concertée (ZAC) des Musiciens englobe la cité, en l'intégrant aux deux stations de métro du Grand Paris (lignes 4 et 15), dont elle est riveraine, et qui fournit une opportunité de refonte profonde du quartier. Nous aborderons d'abord quelques données économiques pour éclairer la situation du quartier, avant d'en présenter quelques caractéristiques sociales saillantes.

#### A. Aspect économique

Tributaire des données disponibles, le choix a néanmoins été fait de procéder à une comparaison dans le temps lorsque celle-ci est possible, afin de donner une image du quartier dans son dynamisme. Ainsi, cela permet de donner une idée des évolutions à l'œuvre à l'échelle du territoire concerné, objet de politiques de la ville et de réhabilitations depuis 2010, afin d'en envisager les effets. Lorsque cela a semblé significatif, nous avons pris un point de comparaison avec le jeu le plus récent, afin d'en tirer quelques enseignements. Nous avons choisi de nous intéresser aux revenus et au taux de pauvreté, aux données concernant l'emploi, ainsi qu'au tissu économique. Ces chiffres à l'échelle du quartier seront mis au regard de la commune, mais également de l'EPCI Vallée Sud, dans lequel est intégrée conduite des politiques des territoires.

	Cité des musiciens	Bagneux	EPCI 2019
Part des ménages imposés (en %)	37,2	54,3	70,3
Revenu disponible mensuel par unité de consommation médian (en euros)	1270	1560	2170
Taux de pauvreté (%)	31,0	20,7	10,9
Taux d'emploi des 15-64 ans (%)	57	64,7	69,8

Quelques indicateurs économiques significatifs en 2020 (source INSEE 2020)

Sur le plan des revenus et de la situation des ménages, la comparaison entre le quartier, la ville et l'EPCI permet tout d'abord de souligner la pauvreté bien plus importante et les difficultés matérielles rencontrées par les habitants, en bien plus grand nombre. Cela reste largement cohérent avec un quartier de HLM, prévu pour accueillir des populations plus défavorisées. Un revenu médian près de deux fois inférieur à celui de l'EPCI, et un taux de pauvreté trois fois supérieur traduisent de manière significative la situation du quartier à l'échelle de l'intercommunalité, au-delà même de la commune avec laquelle la comparaison de chiffre est déjà remarquable dans le sens d'une plus grande concentration de la pauvreté économique dans le quartier. Les collectivités appelées à agir et donner les grandes orientations pour le quartier et ses habitants ne peuvent ignorer cette situation.

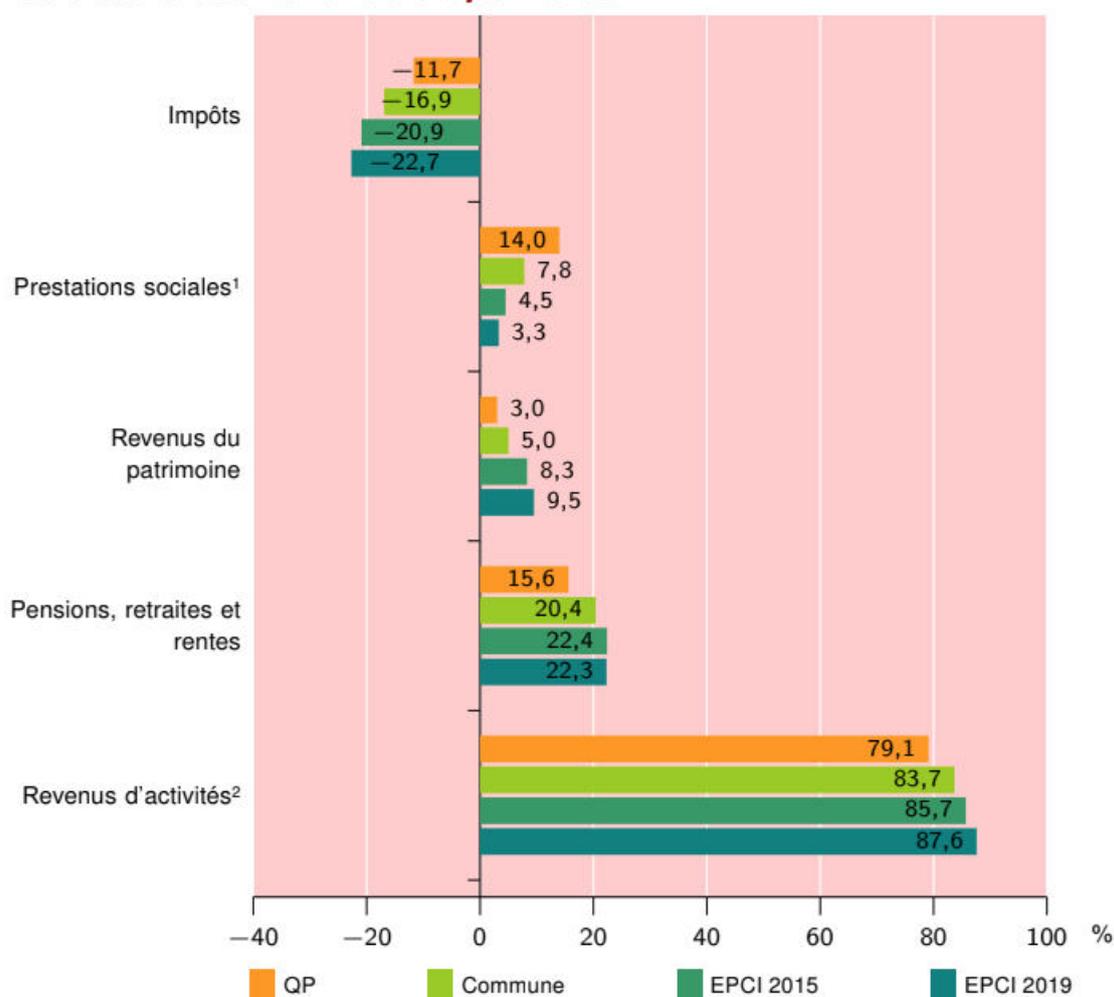
	Cité des musiciens	Bagneux
Part des ménages imposés (en %)	58,5	67
Revenu disponible mensuel par unité de consommation médian (en euros)	1234,5	1488,75
Taux de pauvreté (%)	28,4	19
Taux d'emploi des 15-64 ans (%)	59,9	64,8

Quelques indicateurs économiques significatifs en 2012 (Source INSEE 2012)

En se penchant sur les chiffres de 2012, on peut observer combien la situation des habitants s'est dégradée au cours de la décennie écoulée, nonobstant les évolutions dans les modes de calcul. Le plus significatif en ce sens reste la part des ménages imposés passé de 58,5% à 37,2% (une évolution similaire quoique d'ampleur plus réduite est observable à l'échelle de la commune). Si le taux d'emploi est resté similaire, on doit donc en tirer des enseignements sur la nature des emplois occupés et le niveau de revenus que peuvent en tirer les habitants. Un appauvrissement généralisé dû à une baisse de l'activité ou une crise économique peut expliquer cette évolution, d'autant plus marquée dans les quartiers déjà en difficulté, comme c'est généralement le cas. La structure des revenus permet de comprendre un peu plus finement pourquoi.

Le fait que les revenus d'activité, ainsi que ceux issus du patrimoine ou encore de rentes y soit moins élevés que dans le reste de la commune ou de l'EPCI explique bien pourquoi la population des quartiers est plus fragile face aux évolutions économiques. Les revenus du patrimoine, ou de rentes sont bien plus stables malgré les difficultés, et permettent de mieux résister aux fluctuations de l'activité. D'autant plus que dans les revenus d'activité, donc issus d'un emploi y sont plus faibles, ce qui laisse à penser que les taux d'emplois y sont plus faibles, les difficultés conjoncturelles venant alors fragiliser d'autant plus une situation déjà précaire en termes d'emplois à l'échelle du quartier. Ce constat semble confirmé par la part plus significative des revenus issus de prestations sociales, près de deux fois plus élevé que dans le reste de la ville et plus de quatre fois supérieur à ce qui s'observe dans l'ensemble de l'EPCI.

## Structure des revenus disponibles



<sup>1</sup> Prestations familiales, minimas sociaux, prestations logement

<sup>2</sup> Dont indemnités de chômage

Source : Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal (FILOSoFi) 2016

Enfin, concernant la question du tissu économique, les données de 2017 donnent une idée de la situation de la vie quotidienne dans le quartier, qui singularisent le quartier des musiciens, au regard de la commune et de l'EPCI. La première singularité, concerne le type d'activité dominant dans le quartier est la catégorie « commerce, transport hébergement, restauration », qui pèse pour 50,8% des établissements du quartier, là où ce chiffre tombe à 33,6% pour la commune et 24,6% pour l'EPCI. A l'inverse, la catégorie « services aux entreprises » domine l'ensemble de la commune (34,7%), et l'EPCI (41,1%), là où ce chiffre tombe à 28,8% pour le quartier des musiciens. Cette disparité permet de souligner le plus faible dynamisme économique du quartier, dans la mesure où les activités de services aux entreprises, sont généralement localisées dans des territoires qui regroupent de nombreuses activités productives, auxquelles elles apportent un soutien. Ainsi, l'activité qu'elles génèrent dégage bien plus de bénéfices que des activités présentes, que recouvre la catégorie « commerce, transport hébergement, restauration », tournées vers la satisfaction des besoins des habitants du quartier, d'autant que ceux-ci ont des

revenus relativement faibles. On signale alors la relative faiblesse du dynamisme économique du quartier.

En éclairant plus encore la composition des activités de services, une donnée permet de croiser les données économiques avec les difficultés sociales qu'il rencontre. Parmi les différentes catégories, les établissements d'« enseignement, santé et action sociale » ne regroupent que 5,4% des établissements de service du quartier des musiciens, près de quatre fois moins qu'à l'échelle de la commune (20%), et plus de quatre fois moins qu'à l'échelle de l'EPCI (23,5%). Dès lors, si l'isolement des quartiers prioritaires vis-à-vis des services de santé et d'éducation est une donnée ordinaire, la saillance de cette disparité peut fournir un axe de réflexion pour améliorer la vie quotidienne des habitants en réduisant le coût distance/temps pour accéder à des services essentiels.

## B. Aspect social et sanitaire

### Démographie et éducation

2020/INSEE	POPULATION MUNICIPALE	PART DES 0-24 ANS	PART DES 60 ANS ET PLUS	PART DES ÉTRANGERS	NOMBRE D'ALLOCATAIRES
QP LA CITÉ DES MUSICIENS	1 557	41,9	N/A	27,6	380
BAGNEUX	38 520	33,9	17,3	16,1	9 061
EPCI	391 305	31,1	20,8	10,6	68 168

2017/INSEE	POPULATION MUNICIPALE	PART DES 0-24 ANS	PART DES 60 ANS ET PLUS	PART DES ÉTRANGERS	NOMBRE D'ALLOCATAIRES
QP LA CITÉ DES MUSICIENS	1 557	36,8	15,9	19,0	440
BAGNEUX	38 520	33,2	17,7	14,1	8 073
EPCI	391 305	31,6	19,1	9,0	63 498

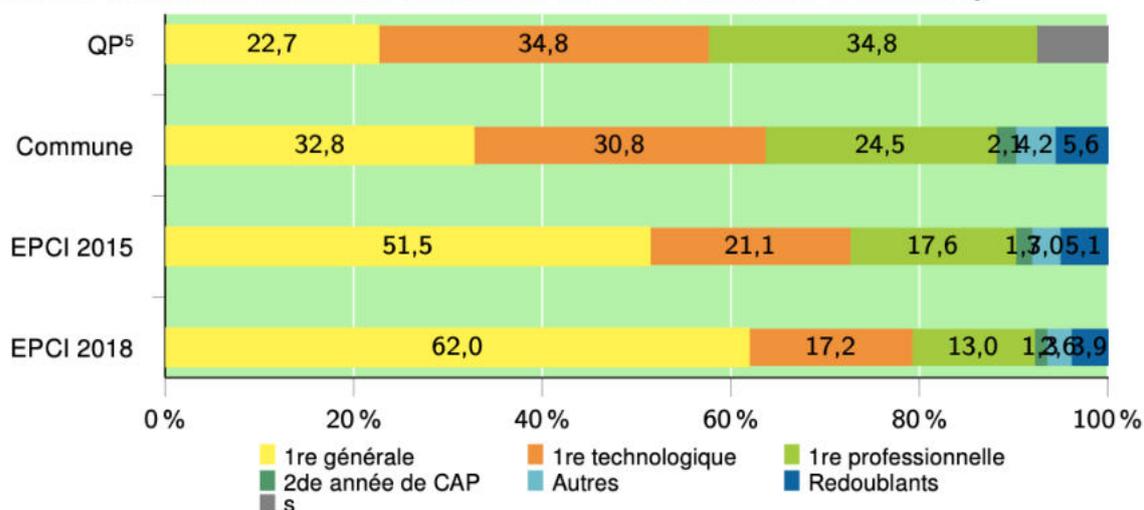
Le quartier prioritaire de la Cité des musiciens compte 1 557 habitants (sur un total de 38 520 habitants dans la ville), soit une densité de population qui reste assez stable au fil des années. C'est un territoire marqué par une population jeune qui continue d'augmenter (41,9% de 0-24 ans en 2021 contre 33,2% en 2017). Nous observons aussi que la part des personnes de nationalité étrangère s'est accentuée entre 2017 et 2021 (19% à 27,9%). Le quartier est donc caractéristique des quartiers dits « sensibles ».

Par conséquent, l'éducation est un élément clé de la politique de la ville. Le système éducatif est principalement piloté par l'Éducation nationale. En effet, il n'existe aucune école privée au sein du quartier et seulement une école privée à chaque niveau scolaire. Les établissements scolaires situés dans le quartier sont catégorisés REP (Réseau d'Éducation prioritaire). Cette politique a pour but de réduire les inégalités

sociales en donnant plus de moyens aux quartiers défavorisés. Plusieurs critères permettent de classer un établissement en REP : le taux de catégories socio-professionnelles défavorisées, le pourcentage d'élèves boursiers, le taux d'élèves habitant dans un quartier défavorisé et le taux d'élèves ayant redoublés avant l'entrée en 6ème.

Au collège, sur 118 élèves 65 sont boursiers et 14,7% présentent un retard à l'entrée en 6ème. 28,2% d'entre eux sont issus d'un milieu social défavorisé contre 23,7% à Bagneux et 12,5% au sein de l'EPCI Vallée Sud Grand Paris.

### **Orientation des élèves scolarisés deux ans après la troisième (lieu où est situé l'établissement de scolarisation en troisième)**



<sup>5</sup>Note de lecture : 32,8 % des élèves qui sont scolarisés en troisième à la rentrée 2015 au sein d'un collège situé dans la commune dans laquelle se situe le QP se retrouvent en première générale à la rentrée 2017.

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Depp - 2017

Après le collège, nous observons que les élèves s'orientent majoritairement vers les lycées professionnels et technologiques. 22,7% d'entre eux accèdent à la première générale soit 10% en moins par rapport à la commune et environ 40% en moins par rapport à l'EPCI Vallée Sud Grand Paris. Les communes les plus riches ont donc un taux de scolarisation en lycée général plus élevé que la commune de Bagneux.

## Élèves (lieu de résidence de l'élève)

	QP	Commune	EPCI 2015	EPCI 2018
Élèves scolarisés dans une formation générale ou technologique des lycées	35	965	3 893	10 711
<i>dont filles</i>	20	511	2 014	5 524
<i>dont boursiers</i>	18	252	588	1 202
<i>dont en établissement privé</i>	s	295	832	2 719
Nombre d'élèves scolarisés dans une formation professionnelle des lycées	28	445	1 274	2 753
<i>dont filles</i>	14	180	542	1 123

Note de lecture : Parmi les élèves résidant dans la commune dans laquelle se situe le QP, 965 sont scolarisés dans une formation générale et technologique en lycée.

Source : Ministère de l'Éducation Nationale, Depp - 2017

Finalement, la Cité des Musiciens ne compte que 35 élèves scolarisés dans une formation technologique ou générale des lycées et la majorité sont des filles et des élèves boursiers. Par ailleurs, 28 élèves sont scolarisés dans une formation professionnelle des lycées et la moitié sont des filles. Ainsi, une grande partie des collégiens n'accèdent pas au lycée et les jeunes filles sont majoritairement représentées dans ces formations.

Si nous comparons les chiffres de l'année 2021 à l'année 2017, nous remarquons que les chiffres restent assez stables néanmoins la part d'élèves boursiers s'est amplifiée (65 au collège en 2017 contre 24 en 2015 selon le Ministère de l'Éducation Nationale). De plus, il y a 41 élèves inscrits dans un lycée général ou technologique en 2015 (contre 35 en 2017) et 20 en lycée professionnel en 2015 (contre 20 en 2017). Par conséquent, la part des élèves s'orientant vers les lycées professionnels augmente au sein du quartier prioritaire alors qu'elle diminue au sein de la commune et de l'EPCI.

A partir de ces observations, nous pouvons estimer (bien que cela soit difficilement évaluable à travers quelques données) que les politiques d'éducation prioritaire ne font pas encore leur preuve. Les objectifs de réussite scolaire de la commune peuvent encore être améliorés.

Nous avons rencontré un jeune étudiant, Guillaume Moreira, âgé de 18 ans et résidant à la Cité des musiciens. Il suit actuellement une formation en BTS Management Commercial Opérationnel. Selon lui, le quartier est calme et la mixité sociale y règne. Il ne constate aucun problème particulier et compte bien continuer à y vivre toute sa vie ! Cela nous montre que les inégalités ne sont pas ressenties de la même manière selon les habitants et entre les élus et ceux-ci.

Les aides sociales et de santé

## RSA/ PRIME D'ACTIVITÉ

2021/INSEE	ALLOCATAIRE PERCEVANT LA PRIME D'ACTIVITÉ	ALLOCATAIRES PERCEVANT LE RSA SOCLE
QP LA CITÉ DES MUSICIENS	101	59
BAGNEUX	2 867	1 337
EPCI	17 680	7 158

2017/INSEE	ALLOCATAIRE PERCEVANT LA PRIME D'ACTIVITÉ	ALLOCATAIRE PERCEVANT LE RSA SOCLE
QP LA CITÉ DES MUSICIENS	104	70
BAGNEUX	1 789	1 321
EPCI	9 513	7 048

Les aides sociales légales sont principalement versées par le Conseil Départemental. Ainsi, le RSA (Revenu de Solidarité Active) est un minima social accordé aux personnes n'ayant aucune ressource afin de leur permettre de répondre à une partie de leur besoin. En contrepartie, le bénéficiaire doit s'engager activement dans sa réinsertion professionnelle. La prime d'activité est quant à elle versée lorsque les revenus d'un travailleur sont insuffisants. En observant les données de l'INSEE, nous sommes plutôt surpris par la faible part de bénéficiaire du RSA et de la prime d'activité. 101 allocataires pour une population de 1 557 habitants au sein du quartier prioritaire et 2 867 pour un total de 38 520 habitants dans la commune. Concernant le RSA, si nous comparons l'année 2017 et l'année 2020, les chiffres restent stables au sein du quartier prioritaire mais ils augmentent considérablement au sein de la commune et de l'EPCI. Cette hausse est dû notamment à la crise sanitaire qui en plus d'accentuer les inégalités a engendré de nouveaux pauvres. Mais néanmoins, nous pouvons nous questionner par rapport à la stabilité des chiffres au sein de la Cité des Musiciens. Est-ce que la crise sanitaire n'a eu aucun impact supplémentaire sur le quartier ? Ou est-ce qu'une grande partie des personnes éligibles ne font pas la demande de RSA ?

## CAF

2019/INSEE	NOMBRE ALLOCATAIRES	POPULATION COUVERTE	ENFANT COUVERT PAR AU MOINS UNE PRESTATION	ALLOCATAIRES AIDE AU LOGEMENT	ALLOCATAIRES AAH
QUARTIER	344	975	474	209	28
BAGNEUX	9 694	24 001	10 547	5 343	854
EPCI - VALLÉE SUD GRAND PARIS	72 028	185 054	81 597	30 503	4 986

2015/INSEE	NOMBRE ALLOCATAIRES	POPULATION COUVERTE	ENFANT COUVERT PAR AU MOINS UNE PRESTATION	ALLOCATAIRES AIDE AU LOGEMENT	ALLOCATAIRES AAH
QUARTIER	440	1 284	635	291	31
BAGNEUX	8 073	21 428	9 886	4 804	726
EPCI - CA SUD DE SEINE	25 694	69 502	32 036	13 266	2 034

D'une manière générale, nous constatons que le nombre d'allocataires de la CAF s'est estompé entre 2015 et 2019, soit 440 allocataires en 2015 contre 344 en 2019 alors qu'au niveau de la commune nous observons une aggravation (8 073 contre 9 694). Une grande partie des allocataires perçoivent une aide au logement dans ce quartier où le logement social est dominant. Donc les foyers, malgré les loyers plafonnés, ont besoin d'aide pour pouvoir payer leur logement. Par ailleurs, l'AAH (Allocation adulte Handicapé) est un minima social versé aux personnes handicapées présentant un taux d'incapacité d'au moins 80% qui ne leur permet pas de pouvoir travailler. Cette prestation sociale est perçue par 28 habitants du quartier prioritaire en 2019 contre 31 en 2015 donc le taux reste constant. Comme nous l'avons souligné plus haut, le CCAS met en œuvre une politique « inclusive » permettant aux personnes handicapées de bénéficier des services que les autres habitants. Cela passe notamment par des aménagements du territoire. Compte tenu des données observées, nous pouvons déduire que la réduction du nombre d'allocataires sans diminution significative du nombre d'habitants du quartier peut être interprétée positivement car cela voudrait dire qu'il y a moins de personnes dans le besoin. Néanmoins, une pluralité d'interprétations sont possibles, par exemple, cela peut-être dû à un salaire tout juste au-dessus du plafond ne permettant pas de bénéficier d'une aide, d'un dossier suspendu faute de documents complémentaires etc.

### CPAM

2021/INSEE	POPULATION COUVERTE BÉNÉFICIAIRE REGIME GENERAL CNAM	POPULATION COUVERTE BÉNÉFICIAIRE DE LA CSS (CMU-C)
QPV CITÉ DES MUSICIENS	1 513	185
BAGNEUX	40 095	3 592
EPCI Vallée Sud Grand Paris	364 904	17 348

2017/INSEE	POPULATION COUVERTE BÉNÉFICIAIRE REGIME GENERAL CNAM	POPULATION COUVERTE BÉNÉFICIAIRE DE LA CSS (CMU-C)
QPC CITÉ DES MUSICIENS	1 620	225
BAGNEUX	35 906	3 378
EPCI Vallée Sud Grand Paris	N/A	15 717

Au niveau de la santé, les personnes ayant de faibles revenus ou bénéficiaires du RSA peuvent percevoir la CSS (Complémentaire Santé Solidaire) afin d'obtenir le remboursement de la part complémentaire des frais de santé. Elle remplace la mutuelle traditionnelle. À la cité des musiciens, nous apercevons un abaissement de la population couverte par la CSS. En effet, elle est de 225 en 2017 et de 185 en 2021. Pareillement, la commune de Bagneux et l'EPCI connaissent un accroissement du nombre de bénéficiaires de l'ASS (effet du Covid-19 ?). Même constat que précédemment, le quartier prioritaire conserve un niveau stable de bénéficiaires entre 2020 et 2021. Comment expliquer cette stabilité ?

## Conclusion

Au cours de ce diagnostic, nous avons souhaité mettre en avant l'histoire de la commune de Bagneux afin de comprendre comment se sont créées les inégalités territoriales. Puis, nous avons tenté de faire un état des lieux quant aux différents dispositifs mis en place par la commune, les collectivités territoriales et l'État dans le but de mesurer l'impact de ceux-ci sur les quartiers prioritaires. Par conséquent, nous avons exposé une pluralité d'indicateurs économiques et sociaux en les comparant afin d'en tirer des conclusions.

Néanmoins, il est difficile pour nous d'évaluer la politique de la ville à travers quelques données interprétées sans réelle contextualisation. Les résultats obtenus sont plutôt mitigés, certains indicateurs montrent une amélioration, d'autres une régression et certains sont sujets à interprétation.

Nous avons interrogé deux habitants pour étoffer notre diagnostic, un jeune étudiant habitant le quartier prioritaire de la Pierre Plate, Guillaume Moreira et un élu local de la mairie de Bagneux, Monsieur Barberousse. Il est intéressant de comparer leur discours car le jeune homme ne ressent pas du tout les problématiques que l'élu souhaite dissiper.

Monsieur Barberousse estime qu'il ne peut évaluer la politique de la ville avec seulement un an de mandat. Il a cependant souligné l'importance des contrats de ville en matière de renouvellement urbain. Le quartier de la Pierre Plate est actuellement au cœur d'un grand projet de rénovation. Cela permettra aux habitations de bénéficier de meilleures conditions de vie et de favoriser le développement économique du quartier.

Nous retenons que la mairie de Bagneux est effectivement engagée dans la lutte contre les inégalités sur son territoire. Comme le témoigne Guillaume Moreira, le quartier semble se développer et les activités mises en place par la mairie sont très appréciées par les habitants.

Finalement, nous pensons qu'un diagnostic participatif reposant sur la participation des habitants du quartier de la Cité des musiciens aurait été plus adapté pour évaluer la politique de la ville de Bagneux.

## Sources

bagneux92.fr

bagneux92.fr/images/3-Soutenir/pov/contrat\_ville\_etat\_bagneux\_2020.pdf

hauts-de-seine.fr

valleesud.fr

Maguelone Bonnaud « Bagneux la rouge cultive sa tradition », Le Parisien, 12 juin 2000([leparisien.fr/hauts-de-seine-92/bagneux-la-rouge-cultive-sa-tradition-12-07-2000-2001498445.php](http://leparisien.fr/hauts-de-seine-92/bagneux-la-rouge-cultive-sa-tradition-12-07-2000-2001498445.php))

<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k405370h.item> (L'Humanité du 14 mai 1935)

sig.ville.gouv.fr

statistiques-locales.insee.fr

interieur.gouv.fr/Elections

Plan Local d'Urbanisme de Bagneux

opendata.hauts-de-seine.fr

musee-hlm.fr

Le communisme municipal, Université Paris 1

[http://e-cours.univ-paris1.fr/modules/uoh/paris-banlieues/u4/co/-module\\_1.html](http://e-cours.univ-paris1.fr/modules/uoh/paris-banlieues/u4/co/-module_1.html)

L'humanité, Hauts de Seine ces villes de gauche dans un fief de droite

<https://www.humanite.fr/hauts-de-seine-ces-villes-de-gauche-dans-un-fief-de-droite-686206>

Cours de sociologie urbaine - Arnaud Trenta, sociologue urbain

public.opendatasoft.com

magrit.cnrs.fr

geoportail.gouv.fr

L'éducation prioritaire, <https://www.education.gouv.fr/l-education-prioritaire-3140>

La politique d'éducation prioritaire, <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/politique-deducation-prioritaire>

## **Annexes**

# Annexe 1

Axes	Axes Thématiques	Libellés des actions	Porteurs	Subventions 2020	
AXE 1 Insertion des publics en difficulté	Thématique 1 Soutien social et psychologique aux personnes vulnérables notamment dans leur accès à l'emploi	Intégration sociale des familles	GAFIB	12 500 €	
		Réussir son insertion par la médiation artistique	Mimésis	4 000 €	
		Auteurs et acteurs de projets	Mimésis	6 000 €	
		Permanence d'Accompagnement Administratif et Juridique	Nouvelles Voies	3 000 €	
		Construction de l'identité professionnelle et citoyenne des jeunes filles en décrochage scolaire	Mimésis	5 000 €	
		Tous connectés, n'oublions personnes - Lutte contre l'illectronisme	Tous au Web	5 500 €	
		Café des aidants	Ouverture du café solidaire des aidants	0	
		<b>Sous Total Asso / Ville</b>	7 Actions Asso	5	<b>36 000 €</b>
		<b>Sous Total Axe1 T1</b>	<b>7 actions prévisionnelles</b>		<b>36 000 €</b>
		AXE 1 Thématique 2 Accompagnement des populations dans l'apprentissage de la langue française / Lutte contre la fracture numérique		Ateliers de savoirs socio-linguistiques (ASL) et Ateliers de Français langue étrangère (FLE)	GERMAE
Immortelles (Saxifrages)	SourouS			15 000 €	
Ateliers Socio-linguistiques	CSC Prévert			9 000 €	
Français Langues Etrangères / Apprentissage linguistique et langagière	CSC Prévert			10 000 €	
Intégration et promotion sociale	AFAB			0 €	
Ca tourne !	Mimésis			3 000 €	
Soutien artistique oral aux adultes immigrés en cours d'apprentissage de la langue française	Mimésis			6 000 €	
<b>Sous Total Axe 1 T2</b>	4 actions Asso / 2 actions Ville				<b>47 000 €</b>
<b>total Axe 1</b>	<b>Sous total Axe 1</b>	<b>16 actions prévisionnelles</b>		<b>83 000 €</b>	
AXE 2 Réussite éducative et lutte contre le décrochage scolaire	AXE 2 Thématique 3 Accompagnement à la scolarité et lutte contre le décrochage scolaire	Atelier parentalité, développement d'un groupe de parents-enfants	Mimésis	6 000 €	
		Prévenir le décrochage scolaire par l'accompagnement soutenu du passage du CM <sup>2</sup> à la 6 <sup>ème</sup>	Mimésis	5 600 €	
		Soutien à la scolarité des jeunes	CSC Gueffier et CSC Prévert	25 742 €	
		Parcours citoyen 2017	SMJ	5 000 €	
		Lutte contre le décrochage et l'évitement scolaire	SMJ	12 200 €	
		Devenir @-Citoyen au collège	Tous au Web	5 500 €	
		Stage de 3 <sup>ème</sup>	SMJ	13 255 €	
		Accueil des collégiens exclus	SMJ	13 255 €	
		<b>Sous-Total Asso / Ville</b>	3 Actions Asso / 5 Actions ville		<b>86 552 €</b>
		<b>Sous Total Axe 2 T1</b>	<b>8 Actions prévisionnelles</b>		<b>86 552 €</b>
AXE 2 Thématique 4 Education par la culture, le sport et les loisirs		Ludothèque mobile	Direction Education	6 500 €	
		club 12-17	SMJ	0 €	
		exposition pédagogique	Direction Culture	10 000 €	
		Chantier de cirque solidaire	PPCM	15 000 €	
		Atelier du mot vivant	SMJ	4 000 €	
		Valoriser les pratiques artistiques amateurs, les talents locaux	Direction Culture	13 000 €	
		Transformation d'un quartier (ex Ma ville en valise)	CSC Prévert	7 000 €	
		Act' jeunes	CSC Gueffier	6 000 €	
		Conseil local de la jeunesse	SMJ	0 €	
		Mémoires et naissance d'un quartier	I'm a bird now	4 500 €	
Promouvoir l'activité sportive pour tous dans et hors l'école	COMB	0 €			
<b>Sous Total Asso/ Ville</b>	3 actions Asso / 5 Actions ville		<b>66 000 €</b>		
<b>Sous Total Axe 2 T2</b>	<b>8 Actions prévisionnelles</b>		<b>66 000 €</b>		
AXE 2 Thématique 5 Prévention des addictions et sensibilisation à l'hygiène de vie		permanence psychologiques 12-25 ans	Perspectives et médiations	8 000 €	
		Promotion de la santé des 0-14 ans	CMS	2 000 €	
		Plan local nutrition	CMS-ASV	10 000 €	
		Activités physiques et sportives au service de la santé	OBS	4 000 €	
<b>Sous Total Asso / Ville</b>					
<b>Sous Total Axe 2 T3</b>	2 actions Asso / 2 actions ville		<b>24 000 €</b>		
<b>Total axe 2</b>	<b>Sous total Axe 2</b>	<b>4 actions prévisionnelles</b>		<b>176 552 €</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 Axes</b> <b>5 thématiques</b>			<b>259 552 €</b>	
				Total Asso: 112 600€	
				Total Ville: 146 952€	

## Annexe 2

### QUESTIONNAIRE

#### **Olivier Barberousse, maire adjoint à la Citoyenneté, la démocratie participative et la vie des quartiers de la ville de Bagneux.**

##### IV. *Quel a été votre parcours pour devenir maire adjoint ?*

J'ai un long parcours de militant politique et syndical. Dès le lycée, doucement puis à l'université passionnément dans le syndicalisme étudiant et à l'extrême gauche (LCR-NPA). Devenu enseignant, je suis passé au syndicalisme de ma profession (FSU) et au militantisme politique et associatif local sur ma ville de Bagneux. J'ai quitté le NPA avec d'autres pour fonder « Ensemble » et participer à la France Insoumise. C'est ainsi que je me suis retrouvé parmi les animateurs locaux de la France Insoumise puis sur liste d'union de la gauche (à direction PCF) pour les municipales de 2020.

##### 1. *Quelles sont vos fonctions ?*

Je suis Maire adjoint à la citoyenneté, la démocratie participative et la vie des quartiers (et aussi candidat FI à l'élection départementale de juin prochain).

##### 1. *Les élus vont-ils à la rencontre des habitants des quartiers prioritaires ?*

Oui, régulièrement, ça fait partie du job en général et dans notre municipalité, les quartiers populaires, notamment les QPV font l'objet de beaucoup d'attention.. Avec la pandémie, c'est plus compliqué mais nous essayons tout de même, en visio, lors de permanences, en petits comités...

##### 1. *Quels sont les points forts de la ville de Bagneux ?*

C'est une ville jeune, dynamique et populaire. Une petite ville de ce qui reste de la banlieue rouge, à 3km de Paris. Deux lignes de métro arrivent (dont la 4 en novembre-décembre et la 15 vers 2024). Cette ville de 41 000 habitants est comme un village où tout le monde se connaît. J'exagère un peu mais il y a de ça...

##### 1. *Quels sont les points faibles ?*

C'est une ville jeune, populaire et en forte croissance, c'est un défi plus qu'un point faible mais c'est vrai qu'avec plus de 65 % de logements sociaux (à titre de comparaison, Saint Denis est à 51%) la mixité sociale mériterait d'être améliorée. Ce à quoi nous travaillons. Peut être aussi une mauvaise réputation notamment dans les villes voisines à la population beaucoup plus aisée.

##### 1. *Existent-ils des liens de dépendances avec d'autres territoires ?*

Forcément avec l'intercommunalité mais aussi à travers le partage de certains équipements comme notre lycée de secteur qui est à Montrouge, le lycée Maurice Genevoix.

##### 1. *La gouvernance de l'intercommunalité est-elle centralisatrice ou subsidiaire ?*

Je ne saurais pas répondre de manière pertinente à cette question. Nous appartenons à VSGP (Vallée Sud Grand Paris) dont les compétences sont non négligeables sans que les élus qui les pilotent ne soient élus au SU direct ce qui me semble poser question...

1. *Quelles sont les difficultés rencontrées par les quartiers prioritaires de Bagneux ?*

Comme dans tous les QPV la crise sanitaire a accru les difficultés sociales et les confinements ont pesé sur la population. Il m'est difficile de répondre de manière générale en quelques lignes. Il faudrait distinguer les quartiers, prendre les indicateurs sociaux économiques, interroger la population. Ce que nous faisons par le biais de différentes concertations, conseils de quartier, etc. Les problématiques peuvent varier d'un quartier à l'autre. Je note cependant que beaucoup se plaignent des diverses incivilités (dépôts sauvages d'ordures ou de déchets, dégradations ...).

1. *Quels sont les principaux axes de la politique de la ville ?*

Notre programme électoral est notre feuille de route (je pourrais te le communiquer). Il peut être résumé en 4 axes principaux : une ville qui pense à tous, une ville qui relève le défi écologique, une ville de la réussite et de l'épanouissement et une ville citoyenne du vivre ensemble et qui s'engage. En une formule, je dirais : Solidarité, écologie et démocratie participative.

1. *Pourriez-vous évaluer cette politique ?*

Pas après moins d'un an de mandat et pas dans tous les domaines. En ce qui concerne mes attributions, nous avons commencé à mettre en œuvre nos engagements : droit de saisine du conseil municipal, plateforme numérique, nombreuses concertations, relance des conseils de quartier et réflexion à une nouvelle formule...

1. *Quels sont les futurs projets envisagés par la commune pour réduire les inégalités ?*

Plusieurs quartiers sont en plein travaux avec l'arrivée des métros ainsi que de grands projets de réhabilitation ou de remodelage voire de transformation complète. La ville devrait profondément changer dans les années à venir.

## Annexe 3

### Résumé Questionnaire

Guillaume Moreira Borges Furtado, habitant de la Cité des Musiciens, quartier prioritaire de Bagneux.

Guillaume a 18 ans et habite à Bagneux dans le quartier de la Pierre Plate, aussi appelé Cité des Musiciens.

Il est étudiant en BTS Management Commercial Opérationnel à Paris. Il était au lycée Maurice Genevoix à Montrouge.

Il se rend à Mairie de Montrouge pour prendre la ligne 4 du métro et aller dans Paris.

Les commerces, les services médicaux et les services sociaux sont à proximité et faciles d'accès dans son quartier.

Point fort du quartier : quartier grand, calme et convivial. Parfois des activités sont organisées au parc Nelson Mandela pour les enfants du quartier et d'ailleurs.

Point faible : pas de station de métro.

Guillaume aime beaucoup son quartier. Les habitants sont sympathiques et plein de choses sont mis à leur disposition.

Évolutions marquantes : destruction du bâtiment rue Rossini récemment.

Il souhaiterait qu'une station de métro de la ligne 4 soit dans son quartier.

Beaucoup de mixité sociale, ce qui est pour lui un point fort de son quartier.

Il ne porte pas attention à la politique communale.

Il ne souhaite pas changer de ville ni de quartier.